

Les "déflatés" de la fonction publique au Cameroun : du rêve de la réussite sociale au désenchantement.

Étude de cas sur l'itinéraire des "déflatés" du Minrest

Jean Nzhié Engono



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/apad/457>

DOI : [10.4000/apad.457](https://doi.org/10.4000/apad.457)

ISSN : 1950-6929

Éditeur

LIT Verlag

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 1999

Référence électronique

Jean Nzhié Engono, « Les "déflatés" de la fonction publique au Cameroun : du rêve de la réussite sociale au désenchantement. », *Bulletin de l'APAD* [En ligne], 18 | 1999, mis en ligne le 24 juillet 2006, consulté le 07 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/apad/457> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/apad.457>

Ce document a été généré automatiquement le 7 septembre 2020.

Bulletin de l'APAD

Les "déflatés" de la fonction publique au Cameroun : du rêve de la réussite sociale au désenchantement.

Étude de cas sur l'itinéraire des "déflatés" du Minrest ¹

Jean Nzhie Engono

- 1 Il existe dans le langage courant au Cameroun, comme dans beaucoup d'autres pays africains, des néologismes ou des formes d'expressions essentiellement locales, utilisées pour traduire et désigner dans chaque région donnée des situations, des événements, ou des phénomènes sociaux bien spécifiques, dans un contexte local bien déterminé. Au-delà de la rigueur d'un langage qui se veut souvent savant, ou d'une certaine exigence de conformisme académique propres aux milieux intellectuels, ces formes de langage expriment bien ici et là une "façon d'être" et une pensée populaires, qui seules savent rendre compte des situations marquantes et profondément vécues par les individus, au travers de formes lexicales enracinées dans la culture populaire et dans les multiples façons qu'ont ces individus d'appréhender dans l'imaginaire une certaine réalité du vécu. Elles représentent des schémas féconds pour décrire dans un langage banal et ordinaire, souvent à la mode et accessible à tout le monde, les événements contingents du quotidien.
- 2 Le terme de "déflaté" en usage au Cameroun obéit assurément, dans son acception et dans son utilisation, à cet ordre de considération, qui dans le façonnement local d'une façon de parler bien typique, désigne ici les "victimes" de l'opération de renvoi des personnels administratifs qui a été exécutée dans la fonction publique camerounaise dès les années 1990.
- 3 Avec beaucoup de désinvolture, ce terme a réussi à briser les convenances langagières orthodoxes et conventionnelles pour s'imposer dans la littérature administrative et populaire, et se poser du même coup en outil d'analyse illustratif d'une certaine situation sociale subséquente à la crise camerounaise. Il traduit ici une réalité sociale

communément vécue et partagée, qui pose problème dans ce pays où des mesures de licenciement tout à fait inconnues jusque-là sont venues précipiter dans le chômage forcé plusieurs milliers de personnes.

- 4 En prenant ainsi forme à partir d'un contexte socio-politique spécifique qui en fait un "phénomène social" local, le "déflaté" reste donc, dans son itinéraire de reconversion économique et sociale, un élément révélateur de la déstructuration de la fonction publique au Cameroun. En même temps il permet, en tant que "précipité" de la crise et d'une configuration socio-culturelle camerounaise spécifique, de cerner l'approche globale qui est celle des instances gouvernementales face à cette réalité qu'il représente.
- 5 Ce qui va nous intéresser dans cette perspective d'appréhension, ce n'est donc pas tant la transparence conceptuelle de ce vocable en tant que telle, mais la manière dont il met en évidence un ensemble de situations et des expériences post-professionnelles bien déterminées, à la fois personnelles et communes, que vivent des groupes d'individus, les déflatés, se retrouvant à partir des mêmes considérations, dans une phase d'inactivité professionnelle comparable ; ceci parce qu'il existe une certaine proximité aussi bien dans leurs difficultés, leurs espoirs, que dans leurs tentatives de réinsertion dans cette vie sociale et économique difficile qui reste le lot quotidien des populations démunies de ce pays.

La crise camerounaise et le contexte socio-économique de 1987 à 1999

- 6 On ne saurait parler des "déflatés" au Cameroun sans préalablement évoquer même brièvement, plus en amont, la situation de crise initiale que traverse ce pays. Celle-ci en fait s'amorce dès 1987 et gagne progressivement tous les secteurs d'activité pour atteindre en 1992 un degré jamais égalé jusque-là. La régression du faible tissu industriel (sous les effets conjugués de la compétition des produits extérieurs, nigériens notamment ; de la baisse des revenus des ménages et de la faiblesse de la consommation intérieure entre autres) a pour conséquence ici la dégradation des résultats d'exploitation des entreprises (Cogneau 1993 : 1). On peut évoquer à cet effet, à titre d'illustration, que de 1984 à 1991, "la production de l'industrie camerounaise a baissé de 14% en volume, et l'emploi de 10%", tandis que celle des petites et moyennes entreprises atteint, elle, une baisse de 22%. En bref, depuis 1984, les entreprises camerounaises connaissent une régression de leur chiffre d'affaire de 42% (Cogneau 1993 : 3 et 7).
- 7 C'est dans cet environnement économique en constante dégradation, qui ne laisse aucun secteur d'activité à l'abri, que l'Etat camerounais tout entier, menacé de tomber en cessation de paiement, s'est trouvé contraint de s'engager dans un Programme d'ajustement structurel (PAS) sous l'instigation de la Banque mondiale (BM) et du Fonds monétaire international (FMI).
- 8 La politique de mise en place du PAS recommandée par les institutions de Bretton Woods se focalise essentiellement sur un ensemble de réformes de base destinées à favoriser les conditions nécessaires et indispensables à la reprise économique. En visant, entre autres, à atteindre une production plus efficace et à "déréguler au maximum les échanges, permettant ainsi à la loi de l'offre et de la demande de jouer plus réellement", elle s'inscrit donc dans une logique "d'ouverture au marché mondial et de libéralisation multilatérale" (Houtart 1994 : 14). En bref cette politique dans ses fondements comme dans ses mécanismes, a avant tout une finalité régulatrice qui est de rétablir les équilibres macro-économiques.

- 9 Malheureusement, même si une telle politique purement économique reste liée aux objectifs d'efficacité et de retour à la croissance qui sont propres à la pensée libérale, elle est loin, comme on le sait, d'aménager par ailleurs un cadre de vie viable, surtout pour les personnes les plus démunies qui sont aussi les plus nombreuses. En effet, presque partout où elles ont été recommandées et mises en pratique, les réformes entreprises par le PAS, du fait de leur "refus d'analyser le marché en termes de rapports sociaux" (Houtart 1994 : 15), se sont toujours accompagnées de retombées négatives pour les populations les plus pauvres, accentuant ainsi en quelque sorte leur misère et d'une manière générale un développement de leur manque de développement.
- 10 Dans une intéressante analyse destinée à retracer l'évolution structurelle de l'emploi dans un pays pourtant avancé économiquement comme le Brésil, G. Ohana (1995 : 60) évoque les effets sociaux désastreux de la restructuration économique du PAS et observe que dans ce pays le programme néo-libéral avec sa conséquence logique de détérioration de l'emploi "a laissé ses empreintes sur l'appareil d'Etat (déstructuration de l'administration publique) et sur le marché du travail (chute du stock d'emplois réguliers, réduction du revenu du travail et augmentation du chômage et de la sous-utilisation de la force de travail disponible)". Ce type d'observation, qui n'est pas exclusif à ce seul pays, peut s'entendre, en matière de retombées négatives des mesures économiques néo-libérales, comme une caractéristique que partagent indistinctement tous les pays pauvres et les sociétés les plus démunies au sein desquels les PAS ont été appliqués.
- 11 S'agissant du Cameroun, on observe que les mesures du PAS appliquées à la situation socio-économique et politique de ce pays sont loin d'apporter la "prospérité" souhaitée aux Camerounais. Ceci malgré une décision contraignante de départ qui est la réduction du train de vie de l'Etat, traduite entre autres par la vente des véhicules administratifs, la résiliation de certains contrats de bail, et les baisses drastiques des salaires des fonctionnaires. Aucune de ces décisions n'a amélioré de manière qualitative les conditions de vie des populations, qui se sont au contraire dégradées davantage avec la dévaluation du franc CFA.
- 12 Face au dilemme d'une suppression massive des emplois de la fonction publique avec comme conséquence inéluctable les risques de discrédit et d'implosion sociale - et la conservation d'un effectif bureaucratique pléthorique dont les salaires sont du reste difficilement payés, le gouvernement choisit le "moyen terme" en lançant l'opération d'allègement des effectifs avec indemnisation des partants. Ces départs désignés par le néologisme (infondé) de "déflation", sont volontaires, sur simple demande des intéressés, ou obligatoires, suite à des considérations disciplinaires.
- 13 L'étude du cas des "déflatés" du Minrest rend ainsi compte, dans une certaine mesure, des implications sociales et économiques de cette vaste opération sur les personnels administratifs "compressés". Le travail présenté ici repose, pour ce faire, sur un outil méthodologique de collecte des données qui reste essentiellement l'enquête. Elle prend pour base de départ un questionnaire standardisé qui a porté sur quelques dizaines de salariés partis de la fonction publique. A ce questionnaire s'ajoute l'analyse documentaire de 115 dossiers administratifs desdits "déflatés". Notre objectif heuristique était, d'une manière générale, d'essayer d'apporter des éléments d'information, même partiels, sur ce que deviennent ces "déflatés", ceci en identifiant

au préalable les difficultés de départ qui sont liées à leur "éjection", ainsi que les tentatives de réinsertion auxquelles ils se livrent.

L'opération de "déflation"

- 14 Elle est effective au Minrest en 1998. L'acte sanctionnant l'interruption des contrats et décisions d'engagement de travail est un arrêté du Minfopra ², en application de l'article 119 du décret n°94/199 du 7 octobre 1994 portant statut général de la fonction publique de l'Etat. C'est ce décret qui fixe les modalités de licenciement pour motif économique, comme on va le voir pour la plupart des "déflatés". Ainsi les concepts en usage tels que "compression pour motif économique", "licenciement pour raison économique", ou "allègement des effectifs" et autre "déflation", ne désignent en fait que les facettes d'une même opération. Au total 115 cas, dont 96 départs volontaires et 19 départs obligatoires ont été enregistrés au Minrest. Les dossiers ont été acheminés depuis près de 4 ans au Minfopra, instance ultime de leur traitement. Pour les personnels du Minrest l'attente est longue et jonchée de péripéties diverses, notamment pour ceux qui ont voulu partir d'eux-mêmes.
 - 15 S'agissant surtout de ce groupe des départs volontaires de la fonction publique, quelques postulants, ayant en effet été au courant de certaines informations relatives aux sommes minimales effectivement perçues pour le licenciement en question, reviennent sur leur décision et souhaitent changer ou interrompre la procédure de leur départ, malheureusement sans succès. Les arguments avancés dans les requêtes administratives témoignent d'une réaction de sursaut des personnes plutôt désabusées, qui affirment qu'après mûres réflexions, elles renoncent à leur décision de départ. Certains affirment avoir été victimes de l'opération de propagande largement orchestrée par les médias nationaux.
 - 16 C'est que, en fait, au début de cette procédure de "déflation", la télévision, la radio et les journaux ont voulu présenter abusivement les ex-personnels partis auparavant d'autres ministères (fonction publique et finances notamment) comme les grands bénéficiaires de l'opération de déflation qui venait alors d'être amorcée. Ceci a donc fait miroiter aux employés d'autres ministères, où cette opération devait être étendue, le rêve prometteur d'un enrichissement immédiat dans un "désert économique et financier". S'agissant du Minrest, les personnes concernées caressaient ainsi le rêve de pouvoir résoudre le lot de problèmes rencontrés quotidiennement du fait de l'irrégularité et des difficultés de paiement des salaires à cette époque. De nombreuses promesses officielles ont également conforté ces rêves. Ce sont généralement des promesses relatives à un suivi technique et à un soutien effectif des déflatés dans la mise en œuvre des projets économiques d'auto-emploi, notamment avec l'aide du Fonds national pour l'emploi (FNE), et des experts du Comité technique du plan social de la fonction publique (CTPSF). Toutes mesures visant à mieux "gérer" et à mieux intégrer le "déflaté" dans un tissu économique peu "flatteur". Les dernières hésitations et objections ont été ainsi levées aux yeux des "déflatés" les plus sceptiques.
- Les espoirs et attentes du "déflaté"
- 17 Au regard de toutes les mesures d'accompagnement initiées par l'opération de "déflation", il nous importe de nous poser d'ores et déjà la question de savoir ce que le "déflaté" du Minrest attendait plus concrètement de son institution.
 - 18 Tout d'abord, qu'ils soient simples volontaires ou contraints de partir, les "déflatés" du Minrest partagent naturellement un certain nombre de similitudes et de caractéristiques qui permettent de les identifier en tant que groupe relativement

homogène. L'une des plus significatives de ces caractéristiques concerne l'âge des départs, qui varie de 35 à 54 ans, avec une moyenne de 50 ans. Dans le code du travail camerounais, les "décisionnaires" (de la 1^{ère} à la 6^{ème} catégorie) vont à la retraite à l'âge de 50 ans. Cet âge limite de 50 ans s'applique également aux contractuels de la 7^{ème} catégorie (même s'il est de 55 ans pour les autres contractuels de la 8^{ème} à la 12^{ème} catégorie).

- 19 Cet âge repère qui tourne autour de 50 ans a une incidence majeure qui doit être prise en compte ici dans la mesure où certains agents de l'Etat, se sentant près de leur admission à la retraite, surtout sans avoir pu épargner ou investir sur un projet concret, ont trouvé que l'opération de compression offrait de façon inattendue une possibilité opportune de réalisation de projets personnels ou d'amélioration des conditions de vie. La somme d'argent escomptée devait servir à s'établir dans un micro-projet d'activité économique - alors que généralement les retraités ayant eu peu de moyens pendant qu'ils étaient en service n'arrivent pas souvent à atteindre cet objectif au Cameroun. C'est donc pour certains une sorte de retraite anticipée bénéfique, avec paiement de tous les droits, hormis les différentes formes de soutien technique promis par le discours officiel pour une possible réintégration du déflaté dans le circuit économique. En bref, on peut dire que le "déflaté" projette de recevoir non seulement l'indemnité de licenciement pour motif économique, mais aussi une "prime de bonne séparation", ainsi que les rappels d'avancement et autres avantages qui sont souvent stockés "en mémoire" au ministère de l'Economie et des finances. Il s'attend aussi, dans la même logique, à un remboursement total de ses droits à pension.
- 20 Il convient toutefois de noter que, contrairement aux départs volontaires qui profitent de tous les droits dont nous venons de faire cas, les "déflatés disciplinaires" (ou involontaires) ne s'attendent naturellement pas, quant à eux, à ces avantages. Beaucoup parmi eux ont été surpris par l'arrêt de leur "compression". La rupture de leur contrat de travail, considérée comme une sanction définitive, n'offrant pour eux que peu de possibilités de contestation.
- 21 Et lorsqu'elles existent toutefois, les principales contestations sont liées ici au sexe, au statut familial, ou au département d'origine, selon leurs initiateurs. Des requêtes introduites à cet effet évoquent avec hargne des raisons de haine ou de règlement de compte. Très souvent aussi il est évoqué le tribalisme et le harcèlement sexuel. Selon certains, la compression intervenait de façon inéluctable comme une arme efficace dont usaient certaines personnes "bien placées" pour lutter contre des collègues ou des collaborateurs devenus indésirables.
- 22 Quoi qu'il en soit, on peut observer que les déflatés disciplinaires, à l'opposé de ceux qui partent volontairement sur simple demande, et qui reçoivent une indemnité de paiement de tous leurs droits, se retrouvent nécessairement dans des difficultés accrues, liées pour l'essentiel à l'impossibilité d'accéder, comme avant, aux besoins de première nécessité que sont l'alimentation, la santé, l'éducation et le logement, d'autant plus que la situation antérieure du "déflaté" d'aujourd'hui, quel qu'il soit, reste généralement celle du travailleur de la fonction publique, qui a connu deux baisses significatives de salaires. De surcroît, ces difficultés sont d'autant plus graves chez ces "déflatés involontaires" qui ne reçoivent pas d'avantages, qu'ils sont souvent des personnes mariées, ayant de lourdes charges d'enfants, et ne disposant pas de logement à même de supprimer au moins le poids d'un loyer.

Une certaine désillusion partagée et les voies d'une réinsertion socio-économique

- 23 Ainsi, le degré de satisfaction même et la réaction du "déflaté" ne sont pas toujours les mêmes face à l'opération de déflation, même si le discours officiel parle d'un traitement commun équitable. Un agent contractuel d'administration, de la 9^{ème} catégorie, 3^{ème} échelon, qui percevait comme salaire de base un montant de 128.219 francs CFA en 1985, ne perçoit plus, après 14 ans de service, que 81.088 francs, salaire qui constitue malheureusement ici l'indice de référence pour le calcul de ses droits. A sa compression donc, l'intéressé a droit à une somme globale de 2.840.858 francs comprenant : une indemnité de licenciement, le remboursement de ses droits à pension, et les éventuels rappels en mémoire.
- 24 Ce cas est ici celui d'un cadre moyen de l'administration, près de la retraite, mais frappé par la mesure de compression obligatoire. Malencontreusement, il se trouve que les responsabilités familiales effectives et autres charges diverses, ainsi que les différents engagements auxquels l'intéressé doit répondre matériellement sont nettement plus élevés que le montant reçu. D'où une certaine réaction d'amertume, souvent manifestée par les "déflatés"...
- 25 Pourtant, il reste généralement qu'un cas comme celui-ci se présente aux yeux de beaucoup de "déflatés", au regard surtout du montant perçu, comme un "cas favorable", qui est celui d'un cadre "qui n'a pas à se plaindre". Qu'en est-il de la majorité des "déflatés", c'est-à-dire 95% des agents démissionnaires "mis à la porte" de la fonction publique avec des moyens nettement plus modestes ?
- 26 La plupart d'entre eux se sont, malgré les sommes dérisoires perçues, reconvertis avec plus ou moins de bonheur dans des activités informelles où ils sont à leur propre compte. Ceux qui n'avaient aucune qualification technique se sont lancés dans de petites activités commerciales comme revendeurs et s'occupent de la vente de tomates et autres produits vivriers. D'autres, qui exerçaient auparavant des tâches comme celles d'ouvriers, de manœuvres, d'agents d'entretien, de gardiens, de chauffeurs, de plombiers, de maçons - bref, toutes tâches n'exigeant qu'un niveau d'instruction modeste, ou même pas de diplôme du tout -, disent "se débrouiller" dans des secteurs économiques non structurés. Quelques uns ont pu obtenir, par la force des choses, des voitures d'occasion qu'ils exploitent comme taxi, ou surtout comme moyen de transport en commun "clandestin" (Opep). D'autres enfin ont pu "s'acheter" un emploi dans d'autres entreprises parapubliques ou privées, avec une partie des sommes reçues comme droits de déflation.
- 27 En somme, on peut dire que le mode d'exploitation de ces nouveaux domaines d'activités rend parfaitement compte, d'une manière générale, des aptitudes personnelles pratiques du "déflaté", ou de sa capacité à gérer au mieux une affaire pas trop "ruineuse". L'échec dans ces activités traduisent souvent un manque d'expérience ou une inadaptation du "déflaté" aux domaines de reconversion choisis dans un environnement socio-économique qui tolère mal incompétence et ignorance relatives. De l'échec du "déflaté" dans les activités de reconversion et de réinsertion économique
- 28 En général, le défaut de formation de base du "déflaté" ainsi que son inexpérience sur le terrain de l'informel ne constituent pas d'une manière exclusive les seuls obstacles significatifs à sa tentative de reconversion dans des activités de réinsertion économique ; il y a également, et surtout les facteurs d'ordre familiaux, très contraignants. Ils influencent profondément le "déflaté" dans ses aspirations à "s'en sortir" et rendent difficile sa pleine intégration dans sa famille étendue et son village.

- 29 Cela tient tout d'abord à ce que les médias en ont donné une image flatteuse, au demeurant factice mais vivace, de "nouveau riche", devant recevoir beaucoup d'argent, par conséquent capable de réaliser des projets de toutes sortes que les uns et les autres ont dans leur "tiroir", et qui n'attendent que des fonds disponibles. L'idée pesante de la mutuelle assistance quasi obligatoire et de la solidarité africaine jouant dans ce genre de contexte, c'est chaque cousin, oncle ou tante qui réclame sa "part du gâteau" et accourt vers le supposé "millionnaire" en vue d'obtenir un éventuel financement, ou alors, pour les plus subtils, un "crédit", toujours à rembourser "dans les plus bref délais" (même sans assurance et conviction de le faire vraiment).
- 30 Comme on le voit, les sollicitations dont le "déflaté" fait l'objet, aussi bien de sa famille directe que de sa belle-famille sont nombreuses et toujours implicitement accompagnées de sous-entendus, et même de menaces en cas de non satisfaction. De surcroît, la modicité même des sommes reçues par le "déflaté" ne décourage en rien les appétits financiers aiguisés par les uns et les autres, tout comme aucune raison ne peut d'ailleurs convaincre ces demandeurs de diminuer les montants escomptés de leur "fière bourgeois" .
- 31 De toute cette opération menée, les premiers à être désillusionnés, d'abord par la nature dérisoire des sommes payées, sont les "déflatés" eux-mêmes, qui pour la plupart, n'ont finalement reçu aucun soutien technico-professionnel et aucune des facilités d'insertion promises à grands renforts de médias par les autorités de tutelle ou du Fonds national pour l'emploi. Voilà d'ailleurs pourquoi, vivant désormais de nouvelles contraintes et de nouveaux problèmes occasionnés par un tapage finalement préjudiciable, les déflatés accusent alors l'État d'être à l'origine de leur désillusion et de l'aggravation de leurs conditions de vie.
Face à l'infortune, des réactions d'amertume
- 32 Ainsi "jeté en pâture" aux membres de la famille et surtout incapable en réalité d'apporter à qui que ce soit l'assistance espérée et sollicitée, le "déflaté" subit une sorte de détérioration de ses rapports sociaux désormais conflictuels. Il se plaint du marché de dupes dont il a été victime dans le paiement de ses droits, et transfère sur l'Etat les motifs de son infortune et de son désarroi. Une enquêtée, mère de 7 enfants, qui se considère comme une des victimes désignées de l'opération déclare :
- "L'Etat nous a promis de payer tous les droits, y compris l'argent des enfants, etc. C'est du vol bien organisé. 14 ans de service pour si peu, c'est se moquer des gens. Aujourd'hui on a tout dépensé".
- 33 Un autre dira, dans le même ordre de considération :
- "On est comme des morts en sursis. On se débrouille seulement. Si on rentre même au village, on va nous tuer. Nos frères attendent leur part d'argent alors qu'on n'a plus rien".
- 34 Même son de cloche chez un "ancien" technicien, maçon-plombier, qui a reçu un peu plus d'argent que certains, mais qui juge cette opération comme "un dépouillement orchestré d'une catégorie de victimes à bout de force".
- 35 Les réactions des autres enquêtés vont dans le même sens et témoignent elles aussi de la situation d'abattement psychologique dans laquelle se retrouve le déflaté, qui a tant espéré trouver enfin dans cette opération l'occasion de pouvoir "se relever". Quelles que soient les options choisies de réinsertion dans une vie sociale normale, tous se plaignent de l'inadaptation sociale dont ils sont l'objet. Beaucoup sont manifestement insatisfaits, surtout face à la charge scolaire des enfants, et crient au scandale :

"Ils ont privé nos enfants de tout... La rentrée scolaire, c'est pour leurs enfants...
C'est un problème qui n'est pas fini, il reviendra forcément !"

- 36 En réalité, l'enquête menée permet de mettre en évidence que les "déflatés" connaissent des situations d'infortune multiples. Certains ont acheté des moulinettes pour écraser des arachides, du maïs et d'autres aliments, d'autres des voitures d'occasion ; mais la conjoncture reste aléatoire et peu propice pour véritablement permettre de gagner assez d'argent pour résoudre tous les problèmes.
- 37 Les nombreuses requêtes administratives des "déflatés" demandant à être repris en service, de même que les réclamations pour avancement non pris en compte dans le calcul des droits témoignent des regrets et des désillusions éprouvés, et qui sont relatifs au manque d'organisation certain de cette opération. Et malgré les efforts du "déflaté" pour se redéployer dans des secteurs pouvant lui permettre de gagner de l'argent, c'est plutôt l'aggravation de ses moyens de vie qu'on observe. Certains de par leur statut ont été victimes de fréquents vols dans leur quartier. C'est le cas d'un, qui a acquis - assez difficilement du reste - une voiture d'occasion avec tout l'argent reçu ; voiture qui a été malheureusement volée une semaine seulement après. Ce vol a poussé la victime au suicide.
- 38 Il s'agit là d'un cas isolé certes, mais qui révèle bien le degré de dépendance affective et sociale que le "déflaté" nourrit vis-à-vis de l'investissement de son capital, qui pour lui reste la seule source de survie et le seul moyen pouvant lui permettre de s'en sortir.
- 39 Les frustrations ou même les moqueries des voisins et de certains anciens collègues qui n'ont pas reçu "la bière du déflaté" sont souvent autant de facteurs de déstructuration qui concourent à fragiliser les liens sociaux du "déflaté" avec son environnement. Certaines personnes le font passer parfois abusivement pour un mauvais gestionnaire qui a gâché ses moyens, un mauvais "calculateur", un "incapable" qui a fait un mauvais choix dans son investissement.
- 40 Toutefois, en dépit de tous ces cas traduisant pour l'essentiel des situations de désolation reconnue, l'enquête menée permet de constater aussi que toutes les activités des déflatés ne sont pas vouées à un total échec. Dressant à sa manière un bilan de l'opération, et sur la base des tentatives de réinsertion sociale de beaucoup d'autres, un déflaté, maçon de formation, analyse ainsi les inconvénients et les avantages de l'opération. Pour lui, le déflaté qui réussit est habituellement, non pas un individu sans la moindre formation, qui devient un chômeur avéré, une fois éjecté de son emploi, mais d'abord un technicien qui jouit d'une aptitude professionnelle quelconque reconnue dans son entourage, et qui ne compte pas exclusivement sur l'argent reçu à la suite de sa compression. De la sorte, il ne peut donc pas manquer de "jobs", c'est-à-dire de petits travaux parfois bien rémunérés. De plus, ce maçon déflaté conseille aux autres "déflatés" d'éviter d'aller au village "y monter des projets", car le degré d'incompréhension local et le parasitisme familial risquent de les vouer à l'échec. En outre, ajoute-t-il, le "déflaté" ne devrait pas toujours être prompt à céder aux multiples demandes de prêts d'argent et autres prises en charge adressées par les parents et autres membres de la famille. Bien mieux, il doit "se boucher les oreilles" face à toutes ces plaintes et sollicitations de la famille et des amis, "qui ne veulent que sa chute".
- 41 Ces propos laissent apparaître, entre autres, qu'il existe un certain climat de suspicion volontairement entretenu aussi par le déflaté, et qui tend en conséquence à faire de lui un inadapté social. Les phénomènes de jalousie, de haine et les pratiques de sorcellerie qu'il redoute tant sont ici autant de levain et de germes de conflits sociaux, à partir

desquels il s'est malheureusement aussi bâti un "univers clos" en prenant lui-même des distances avec son entourage social immédiat.

"Ce que j'ai fait, mon grand frère actuellement fonctionnaire et en service ne l'a pas fait. J'ai construit une maison ici en ville pour y loger ma famille et être à l'abri de certaines dépenses comme le loyer. C'est pour cela qu'on veut me tuer... Dieu est là !... ", déclare avec conviction un déflaté.

- 42 Ce genre de cas montre que, malgré les difficultés inhérentes à l'adaptation évoquées ici, et qui sont dues à une certaine détérioration des relations sociales avec l'entourage familial ou villageois, l'opération de déflation a tout de même permis à une poignée de travailleurs déflatés de s'en sortir et de mieux se réaliser socialement (avoir par exemple son toit "pour la famille") ; signe que beaucoup ont compris aussi avec sagesse qu'en temps de crise, comme d'une manière générale, la prévoyance et le calcul économique dans l'investissement doivent être de mise - surtout lorsque, dans un contexte local comme celui-ci, le peu de moyens à disposition ne permet pas toujours de résoudre les problèmes sociaux générés par la "déflation". De plus, les récits de vie de ceux qui réussissent permettent de percevoir que ces deux options - la prévoyance et le calcul dans l'utilisation de l'argent reçu - constituent autant d'atouts non négligeables qui peuvent permettre au "déflaté" de "faire mieux que les autres", même s'ils (les atouts) ont tendance à établir aussi parallèlement une "distance" dans les rapports sociaux, dans un cadre de vie africain qui invite chaque jour à une pratique de solidarité parfois abusive.
- 43 Il convient toutefois de retenir au sujet de cette opération de compression est que les *success stories* sont rares chez ceux qui ont perdu leur emploi ici au Minrest. Au total, moins de 2% ont pu "trouver leur compte" dans cette opération que beaucoup d'enquêtés désignent comme "une grande duperie nationale".
- 44 Dans tous les cas, les observations menées ici permettent de dégager un certain nombre de constantes, qui témoignent toutes des limites de la préparation et de l'organisation même de l'opération, et de sa dimension préjudiciable aussi bien pour le "déflaté" que pour son ancien employeur, la fonction publique. Au regard des divers itinéraires suivis par les uns et les autres, il ressort que le redéploiement dans les activités socio-économiques est de fait fortement centré sur le petit commerce dans le secteur informel, accessoirement aussi sur le petit élevage et l'agriculture extensive. L'opération a certes permis à une minorité d'acquérir une relative autonomie financière très momentanée du reste, mais d'autres n'ont pas pu ou su gérer avec succès, en raison des nombreuses sollicitations dont ils ont été l'objet, les sommes perçues. C'est ce qui a entraîné les déceptions évoqués par bon nombre de personnes interrogées.
- 45 Par ailleurs, une autre facette de la déflation, tout à fait insolite, émerge de cette enquête. Elle a trait à des cas de "déflatés" qui, ayant perçu le montant de leurs droits, continuent de travailler dans l'administration publique. Une telle situation qui n'est pas rare s'explique par le fait que dans un contexte social de désordre absolu, de "magouilles" diverses et de corruption généralisée comme celui du Cameroun, certains ont simplement utilisé une partie des indemnités de licenciement pour "acheter" un poste de travail comme fonctionnaire dans la même fonction publique, en recevant une nouvelle immatriculation. Ainsi, des matricules de personnes antérieurement employées dans la fonction publique, et qui pour des raisons de décès, de licenciement ou autres, ne figurent plus dans l'effectif des personnels ou le fichier, sont simplement

affectés à des ex-déflatés devenus fonctionnaires des corps de la documentation ou de l'éducation. Du fait d'un manque de contrôle et d'une absence de suivi rigoureux dans l'application réelle des décisions de cette opération, l'option pour la déflation reste ainsi, pour certains agents de l'administration (qui n'ont fait que changer de poste d'emploi et de numéro matricule et ont transmigré vers d'autres branches d'activités), une stratégie subtile pour gagner de l'argent.

- 46 Quand cette stratégie n'est pas utilisée, des démarches souterraines sont entreprises pour sauvegarder le salaire qui continue d'être payé par le budget de l'État, pour des personnels déflatés ayant perçu leurs droits, et en fait absents des postes de travail. Il faut relever ici que ce mécanisme habituel ne fonctionne sans heurt que tant qu'il est entretenu par la complicité des informaticiens du Centre national de la documentation et de l'informatique (CENADI), en liaison directe avec ceux des finances. C'est ainsi que des "déflatés" sont devenus de véritables experts en sous-traitance dans ce genre de négociations destinées à "faire passer dans les machines du CENADI - qui sont devenues leurs outils d'activité professionnelle - des opérations illicites.

En guise de conclusion

- 47 Cette étude portant sur les déflatés du Minrest met à jour les limites d'une évaluation strictement économique et politique de l'opération, au regard de tous les facteurs d'impréparation et d'application défectueuse qui ont accompagné ce plan de licenciement initié par ce ministère. Cette opération a peut-être permis à l'État de contourner provisoirement le piège de la cessation de paiement. Elle lui a aussi permis de prétendre réduire la masse salariale pour une période. Mais la déflation dans ses perspectives, a un impact social négatif avéré, qui reste préjudiciable pour toutes les parties concernées. Il est impossible de construire ici un idéal-type weberien du "déflaté" dont on pourrait augurer, à partir de sa représentation générale, des éventuelles alternatives d'action favorables dans le contexte de ce genre d'opérations. Les multiples situations en face desquelles se retrouve le déflaté présentent autant de nuances et de singularités qui sont fonction ici des individus eux-mêmes et de la différenciation dans leurs catégories socioprofessionnelles initiales. Cette différenciation reste, entre autres, liée aussi bien à l'âge, au sexe, à la situation matrimoniale, à la formation de base, à la qualification professionnelle du "déflaté", qu'à sa société et aux mécanismes de son fonctionnement. Toutes choses qui n'ont pas toujours fait l'objet d'une réelle préoccupation et d'un examen attentif initial. Voilà pourquoi l'adaptation même du "déflaté" pose problème dans son propre environnement. Elle ne se présente guère comme quelque chose d'acquis, qui peut se dérouler sans heurts dans une société qui est avant tout la sienne, mais reste toujours une opération de "navigation à vue" dans laquelle il doit lui-même prendre en compte, pour sa part, les multiples aléas et écueils qui se présentent à lui, s'il veut se démarquer positivement et éviter l'échec ou la ruine. C'est d'ailleurs l'une des raisons pour lesquelles il doit parfois réagir avec beaucoup de sang-froid et sans complaisance face aux nombreuses sollicitations déroutantes qui sont ici le lot commun d'une société marquée par des formes diverses d'attentisme, de parasitisme et de dépendance, le poids du registre magico-religieux et l'absence d'ouverture démocratique véritable. Car ce sont tous ces facteurs endogènes et exogènes qui ont fait du déflaté au Cameroun le "petit fonctionnaire" subalterne, ayant comme toujours échoué dans son parcours professionnel tant qu'il ne dispose pas, à l'instar des grands responsables de service, d'un budget à gérer pouvant lui permettre de s'enrichir, lui aussi, de manière illicite. C'est l'image du fonctionnaire camerounais de la capitale, à la fois victime et suppôt de

la dépendance et de la dégénérescence du système socioculturel tout entier, l'image du fonctionnaire entièrement "englué" dans de petites combines de survie de toutes sortes, dont il a su se rendre habilement maître. Rouage par excellence du système et homme de terrain pouvant agir en lieu et place de la hiérarchie, avec des risques minimisés, il est aussi la représentation typée d'un agent administratif réduit à revendiquer en permanence ce qui lui est dû, même à la retraite, du fait d'une administration prédatrice cultivant à outrance l'incurie, et volontairement peu soucieuse des droits des citoyens.

- 48 Telle peut se lire la modeste contribution que nous avons voulu apporter ici, et dont l'intention reste destinée à faire comprendre à travers l'itinéraire social du "déflaté" du Minrest, la démarche inconséquente de l'administration dans cette opération de déflation. Elle ne prétend nullement à l'exhaustivité, mais voudrait rendre simplement compte, d'une manière brève, aussi bien des implications sociales d'un instrument économiste de redressement ou d'ajustement, que des stratégies "dissidentes" de certains agents de l'administration toujours prompts à "jongler" à leur compte avec une mesure de redressement, et du même coup, à la rendre inopérante sur le terrain.

BIBLIOGRAPHIE

Cogneau, D. 1993. "L'industrie camerounaise dans la crise : 1984-1992". In : *Séminaire sur l'emploi et le secteur informel au Cameroun*, Yaoundé, DIAL/DSCN.

Houtart, F. 1994. "La fonction des programmes d'ajustement structurel". *Alternatives Sud* 1 (2), Paris, L'Harmattan.

Ohana, G. 1995. "Analyse de l'évolution de la structure de l'emploi au Brésil de 1980 à 1990". *Alternatives Sud* II (1), Paris, L'Harmattan.

NOTES

1. Ministère de la Recherche scientifique et technique.
2. Ministère de la Fonction publique et de la réforme administrative.

AUTEUR

JEAN NZHIE ENGONO

Département de sociologie et anthropologie, Université de Yaoundé 1, BP 13 179
Yaoundé (Cameroun).